Demande de permis de construire (P) N° CAMAC : 243420

A. A	VIS D'ENQUETE		Référence con	nmunale :			
Doni	nées générales	(Compétence M ou ME (*)	(ME) Munici	pale Etat		
1.	Commune (*):	St-Sulpice (Vaud)					
2.	Lieu-dit						
	et/ou adresse (*):	Rue du Centre 69					
3.	Coordonnées (E / N) (*) :	2532144 / 1151354 (ccord	données moyennes de l'ouvra	age, par exemp	le: 2549170 / 1161250)		
4	No de parcelles (*) :	86					
5.	No ECA :	85					
6.	Note recen. architectural	: 4					
Acte	urs (si plusieurs, ajouler en pa	ge n° 14)					
7.	Propriétaire (*) :						
	Nom, Prénom :	VINCENT JOST		Raison soc	iale:		
	Adresse:	Rue du Centre 69		Tél. :	0784049313		
	NPA / Localité :	1025 SAINT SULPICE		E-mail:	vincent.jost@gmail.com		
	Promettant acquéreur :						
	Nom, Prénom :			Raison soc	rale :		
	Adresse:			Tél.:			
	NPA / Localité :			E-mail:			
	Droit distinct et perman	ent:			*		
	Nom, Prénom			Raison soc	iale:		
	Adresse:			Tél.:			
	NPA / Localité :			E-mail:			
8.	Auteur des plans (*) (personne physique selon art. 72 RATC)						
	Projet nécessitant :	[_] Architecte [_] Ingénieu	r [X] Exception art. 106 LA	NTC			
	Nom, Prénom :	MYRIAM YILDIZ		N° REG :			
	Profession.	Planificateur PAC					
	Raison sociale:	GROUPE SOLAIRE SUIS	SSE SA	E-mail:	admin@groupe-solaire.ch		
	Adresse:	Rue Eugène Marziano 37		Tél. :	0227515050		
	NPA / Localité :	1227 LES ACACIAS		Fax:			
9.	Nature des travaux prin	cipale (*) : (une seule coche	possible)				
	[_] Adjonction		[_] Agrandissement		[_] Changement / nouvelle destination des locaux		
	[_] Construction nouvelle		[_] Démolition partielle		[_] Démolition totale		
	[_] Reconstruction après[X] Transformation(s)	démolition	[_] Reconstruction après	incendie	[_] Rénovation totale		
10.	Description de l'ouvrag	e (*):					
	Transformation du systèn	ne de chauffage actuel au ç	gaz par une pompe à chale	eur air-eau ex	térieure Panasonic		
11.	Demande de dérogation	ı (Base légale d'octroi, N° d	de l'article et mention du m	otif)			

07,07,2025

Panic	ularités	
12	a) Travaux situés hors zone à bâtir (répondre aussi aux questions N° 102 ± et 102.2) (1)	[_] Our (X] Non
	b) L'ouvrage est prolègé par un plan d'affectation ou par une décision particulière (DEIRE/MIS	3) []
	c) L'ouvrage fait l'objet d'une deniande de protection	[_]
13	a) Le projet implique un détrichement de [m²] (cocher aussi la question 103a.)	[]
	b) Lo projet implique l'abattage d'arbre ou de haio (pour les arbres remarquables, voir la question	(05b.) 1.1
	c) Le projet implique une atteinte a un biotope (vou aussi la quesuon Nº 107)	1.1
14	Mise à l'enquête du degré de sensibilité au bruit . (voir la question № 38)	[_] [[_] [[[] []]] [] [] [] [
f is	Installation soumise à étude d'impact sur l'environnement (EIE)	L
16	Ce dossier se réfère à un ancien dossier N° CAMAC (art. 72i RLATC)	Nº FAO
17	Nécessité de mise à jour du plan du Registre foncier (mensuration officielle) (*) .	_] Oui [X] Non
L'eng	uête publique de 30 jours est ouverte du au	

B. RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES A L'AVIS D'ENQUETE

0.	Maître de l'ouvrage (*) :						
	[_] 01 CFF						
	[_] 03 Département fédéral	de la défer	ise, de la protection de la population et	des sports			
	[_] 04 Office fédéral des co	nstructions	et de la logistique (OFCL) ou Domaine	des EPF			
	[_] 05 Office fédéral des rou	utes (OFRC	DU)				
	[_] 07 Swisscom						
	[_] 08 La Poste						
	[_] 10 Canton						
	[_] 11 Entreprise de droit pu	ublic d'un ca	anton				
	[_] 15 Commune						
	[_] 16 Entreprise de droit pu	ublic de la c	commune (transports publics, gaz, eau,	électricité, etc	0.)		
	[_] 21 Société d'assurance	(sans les ca	aisses de pension et les caisses malac	ies)			
	[_] 22 Institution de prévoya		e de pension				
	[_] 23 Caisse maladie, SUV						
	[_] 24 Banque, fond immob		g financière				
	[_] 31 Usine d'électricité pri	ivée					
	[_] 32 Usine à gaz privée						
	[_] 33 Chemin de fer privé	au de earea	and (apparential immebiliar)				
	[_] 42 Coopérative de loger		nnes (construction, immobilier)				
	[_] 43 Société de capitaux,		onetruction immobilier)				
			nnes (industrie, artisanat, commerce)				
			idustrie, artisanat, commerce)				
	[X] 61 Particulier et hoirie	0,1,04(, , , , , , , , , , , , , , , , , , , ,				
	[_] 63 Organisation internat	tionale, amb	passade				
			lise, fondation, association, etc.):				
	Nom, Prénom	VINCENT	ET CÉCILE JOST	Raison so	aiala :		
	Adresse	Rue du Cer	itre 69	Tél. :	078 404 93 13		
	NPA / Localité :	1025 SAIN	T SULPICE	E-mail:	vincent.jost@gr	nail.com	
1.	Direction des travaux (*) :	:					
	Nom, Prénom :	YILDIZ MYI	RIAM	Raison so	ciale: GI	ROUPE SOLAIRE SUIS	SE SA
	Adresse:	Rue Eugèn	e Marziano	Tél.	022 751 50 50		
						a-laise ab	
	NPA / Localite	1227 LES /	ICACIAS	E-mail:	admin@groupe	Solaire.cn	
C. CA	RACTERISTIQUES DE L	OUVRAG	E				
0.	Genre de construction (aide	e) (*) ;	[X] Bâtiment [_] Ouvrage de génie d	civil, aménage	ment extérieur [_]	Construction particulièr	е
1.	Type d'ouvrage (*) :						
	Approvisionnement en eau	/ énergie	[_] 11 Alimentation en eau				
		9	[_] 12 Usines d'électricité et réseaux				
			[_] 13 Usines à gaz, réseaux et insta	llations chimic	lues		
			[_] 14 Chauffage à distance				
			[X] 19 Autre				
			[] 21 Installations d'évacuation et de	traitement de	es eaux usées		
	Elimination des déchets		[_] 22 Ordures ménagères				
			[_] 23 Autres déchets				
	Infrastructure routière, park	king	[_] 31 Routes nationales				
			[_] 32 Routes cantonales				
			[_] 33 Routes communales				
			C 104 Doute place de stationne esca				
			[] 34 Route, place de stationnemen	t			
			[_] 35 Parking couvert	t			
	Autre transport et commune	ication)		
	Autre transport et commune	ication	[_] 35 Parking couvert	e fer (yc. gare))		
	Autre transport et communi	ication	[_] 35 Parking couvert [_] 41 Constructions pour chemins d	e fer (yc. gare) tramway)		
	Autre transport et communi	ication	[_] 35 Parking couvert [_] 41 Constructions pour chemins d [_] 42 Constructions pour les bus et [_] 43 Constructions pour la navigati [_] 44 Constructions pour les transpo	e fer (yc. gare) tramway on orts aériens			
	Autre transport et communi	ncation	[_] 35 Parking couvert [_] 41 Constructions pour chemins d [_] 42 Constructions pour les bus et [_] 43 Constructions pour la navigation	e fer (yc. gare) tramway on orts aériens inications (yc.		3)	

Education, rocherche, santé,

Demande de permis de construire (P) - 243420

[_] 51 Ecolo, systòme d'óducation (jusqu au nivoau maturité)

	loisirs, culture	[_] 52 [Formation supérie	ure ou recherche	
		[.] 53	-lôpital		
		[_] 54 [Foyer avec soins r	médicaux et/ou assistance sociale	
		1.1557	Autre établisseme	nt de santó spécialisó	
		[_ 56	nstallation de loisi	irs et de tourisme	
		[_] 57 [Egliso et bâtimont	à but religioux	
		i 8c [_}	Bauments à but cu	ilturei, <mark>musées, bibliothéques</mark> et monum	ients
		£] 59 S	Salles omnisports	et salles de sport	
	Autres infrastructures	[_] 61 /	lmienagement de	berges et barrages	
		E] 62 (Constructions pou	r la dófonse nationale	
		_ 69 /	Autres infrastructu	res	
		[.] 71 i	Jaison individuella	e à un logernent, isolée	
		[_] 727	/laison individuelle	a à un logement, mitoyenne ou junielle	
		[_] 73 (Bátiment à piusiou	irs logements pour l'habitation exclusive	ement
		[_] 74.8	Bätiment à usage :	mixte, principalement à usage d'habitat	100
				médicaux et/ou assistance sociale	
				parc en rapport avec l'habitation	
				en rapport avec l'habitation	
	Agriculture, sylviculture		Construction agric		
			Construction sylvic		
			vméliorations fond		
	Industrio, artisanat,		abrique, usino, al		
	commerce services,		lalle, depôt, silo, d		
	administration		sat administratif, t		
			Bát commercial, n		
				s que hôlel, café-restaurant, caré-bar, t	aarraam atc
				ints de courte durée	
				destince à des activités aconomiques	
		n et Na kanggata artikator projetor bilang dipagator			
Situat	ion				
33	Emprise de l'ouvrage (d				
1313	Carpano do rodertago (o	сино рипотауот авио		as an a da prosperty	
	[X] 5 m	[_] 10 m	. 25 m	1.] 30 m	
	[_] 100 m	[_] 250 m	[_] 500 m	[_] 1000 m	
34	L'ouvrage est égalemen	t situé sur une autre co	nmure		
Зэ	Dans un plan général d'	affectation (PGA)	[X]		
	Dans un plan partiel d'u			A	
	Dans un plan de quartie	r (PO/POCM)	1	Nom et/ou No de la zone :	Zone contrato 13 LA?
36	Secieni de protection de	98 086X	[7] Vn (X) (i	B (Si zones Si cocher a question Nº 115)	
37	Almoins lie at midfune	ligne (erroviaire ou joux	ant le domaine re	rrovane (_1	
	ijornara l'accom de l'antrat			arr a na oas été	
	aélivie ou al a demarche :	ast an cours, cocher a que	31(01) N° 127)		
Bruit					
	der gjot i dele e eme ke kind de de ekt i				
38	EXI a) Les degrés de se	nsibilite an hruit (DSB) :	ını döjä əle altribi	iés dans les zones d'affectation	
				ocanx d'habilation on des locaux d'expl	
	sejournent régulière indiqué à la question		des protongées, a	ist située sur une parcelle où le DSB d'a	a nas encore 4ê dêfinî. Le DSB proposê est
			le orânvis du Sarvii	ce de l'anvironnement at de l'énargie (DGE	DIREV))
				revalenten misteri Hertina errokeristisk	
Eau po	otable, défense incendie				
4()	Alimentation an sau de-	001500C		:_! Gosean public	LEAkmontaisen hovoe
				and the state of t	There are dear of the Say
4.1	Deloren incendio excér-	eare dicaler. Time born	 "Ackarapa 	i_! Pasiurte	[_] ^o rojetée
				iðistando (m)	
				en e	
Ramas	ssage des déchets				
49	a) Contaneurs ordines r	nónageres		_ Existant Projeto	
	n) Différencés			(Existant Projeté	
	d) Employement addess	імы дах автороз сатчы	Statif S	-	

07.07.	Demande de permis de construire (P) - 243420					
Supp	ression des barrières architecturales					
43.	 [_] La construction de locaux et installations accessibles au public, destinés à l'habitation collective ou à l'activité professionnelle, est adaptée aux besoins des personnes handicapées ou âgées (art. 36 et 37 RLATC) [_] Transformation ou agrandissement de bâtiments existants : les conditions de l'art. 38 RLATC sont remplies 					
Equip	pements, installations					
49.	[_] Piscine démontable d'une saison à l'autre (distr [_] Piscine fixe (voir la section Q. Sports, loisirs, camp					
Déch	ets de chantier					
50.	[] Si la quantité de déchets de chantier attendue faut s'attendre à la présence de polluants danç l'OLED (art. 16) doit être fourni à l'autorité com	gereux (p. ex. PCB, I				
Effica	acité énergétique et durabilité des bâtiments et co	onstructions				
55.	[_] La demande est soumise aux exigences de l'e Pour les bâtiments de l'État ou majoritairement sub			ective DRUIDE 9	.1.3 du 25 mai 2022.	
D. SI	JRFACES, VOLUME, COÙT					
		Existant	Ajouté	Supprimé	Total après trav.	
60.	Surface totale des parcelles [m²]	420	0	0	420	
61.	Surface totale en zone à bâtir [m²] (A)	420	0	0	420	
62.	Surface bâtie [m²] (B)	113	0	0	113	
63.	Surface brute utile des planchers [m²] (C)					
	dont consacrée au logement [m²]	113	0	0	113	
64.	Coefficient d'occupation du sol (COS) (B/A)					
	Coefficient d'utilisation du sol (CUS) (C/A)					
65.	Cube SIA [m³]					
66.	Valeur ECA ouvrage avant travaux [CHF] Obligatoire en cas de transformation de bâtiment					
	Estimation totale des travaux (CFC 2) [CHF] (*) Honoraires et TVA compris	40500	CFC 1 à 5	[CHF]		
E. B.	ATIMENT ET LOGEMENT					
75.	Description du projet (*)					
	Nb total de nouveaux bâtiments	 Avec logen 	nents		Sans logements	
	Nb total de bâtiments transformés	1				
	Nb total de bâtiments démolis (pour les détails des bâtiments veuillez remplir les fiche	0 s bâtiment pour chaqui	e bâtiment)			
F. PL	ACES DE STATIONNEMENT					
		Existant	Ajouté	Supprimé	Total après trav.	
80.	Intérieur du bâtiment, souterrain, en toiture					
81.	Couverts, garages extérieurs					
82.	Places non couvertes					
83	Total (à reporter sous question N° 10) (Si le total est plus grand que 50 pl. veuillez cocher la q	uestion 401 a)				

Nombre de places de stationnement pour les vélos (avec ou sans l'assistance électrique)

84.

POUR IMPRIMER TOUTES LES FICHES BÂTIMENTS : Onglet "Annexes, QP" Si le projet comporte plusieurs bâtiments, veuillez en remplir une par bâtiment. Les bâtiments devront être numérotés ou identifiés clairement

Fiche	bâtiment [1]					
B1	Type de travaux (aide) (*) .	Bâtiment transformé		STATE OF THE PARTY.		
U,	Lorsque le type de travaux correspond	à une transformation, il est nécessa			à l'aide d'un ou plusieurs caractères ci-après	
	[_]Assainissement énergétique	[X]Assainissement sy		ffage	[_]Transformations / rénovations intérieures	
	[_]Changement d'affectation [_]Installation solaire thermique	[_]Agrandissement cl [_]Installation solaire			[_]Agrandissement non chauffé [_]Autres travaux de transformation	
B2	N° de parcelle (*) :	86	priorition			
B3	N° ECA :	85				
har to	En cas de transformation ou de démolition, le numéro ECA est obligatoire.					
B4	Rue/lieu (*)	Rue du Centre 69				
B5	Dénomination du bâtiment :	Habitation individuelle				
B6	Nombre d'entrées avec adresse :	1				
CARA	ACTERISTIQUES DU BATIMENT					
В7	Catégorie de bâtiment (*) :	Maison individuelle à	un logement			
	Classe:	Maisons individuelles	ò			
В8	Surface au sol du bâtiment [m²]	100				
B9	Surface brute utile des planchers [m²] :					
B10	Surface brute des planchers pour le log	ement [m²]	Pour les a	activités [m²] .		
B11	Cube SIA [m³]					
B12	Nombre de niveaux total (y. c. sous-sols	et demi-niveaux) . 3				
B13	Nombre total de logements après trava	¬X (□)				
		pce Nb 2 pce Nb 5 pce	5	Nb 3 pce : Nb 6 pce ou plu	tra s	
B14	Bâtiment transformé (*) : les travaux mo			Non	JS:	
	ACTERES ENERGETIQUES POUR LE S					
	our la saisie: <mark>lien</mark>					
B15	our la saisie. <u>lien</u> Générateur(s) de chaleur pour le systèr	ne de chaulfage (*)				
DIO						
		Pompe à chaleur PAC pour un seu	l bătiment			
	Secondaire.	10				
	Puissance du générateur de chaleur principal [KW] :	12				
B16	Source(s) d'énergie utilisée(s) pour le s	ystème de chauffage (*) *				
	Pour générateur principal:	Air				
	Pour générateur secondaire:					
B17a	Générateur(s) de chaleur pour la produ	ction d'oau chaude sanitaire (*)				
	Principal:	Petit boiler				
	Secondaire [*]					
B17b	Source(s) d'énergie utilisée(s) pour la p	roduction d'eau chaude sanitaire (*)	, a			
	Pour générateur principal	Air				
	Pour générateur secondaire					
B18	La construction a eu lieu avant le 1er ja	nvier 1991 (date du permis de cons	truire) .	[X] Oui [_]	Non	
	ante dans les bâtiments transformés o lous les cas où la construction a eu lieu			uire) nous vous	prions de	
des • dép (Att	 faire établir un diagnostic amiante (le diagnostic peut aussi être dans certaines occasions de type « utilisation normale ») par un diagnostiqueur inscrit sur la liste des diagnostiqueurs amiante du Forum Amiante Suisse (FACH) (lien) déposer le rapport de diagnostic amiante au format PDF sur la plateforme GDA (Altention : le rapport sous forme électronique doit être signé) joindre à la demande de permis de construire 2 exemplaires papier du rapport de diagnostic amiante, ainsi que la version pdf 					

AUT	RES INFORMATIONS SUI	R LE BATIME	ENT				
39.	a) Façades, toiture	Matériau,	couleur :				
		Mode de d	couverture, couleur :				
	Type de fermeture :	[_] Stores	[_] Volets				
	b) [_] Surface de toiture	ou de façade	en métal non enduit (par ex. en cu	livre ou zinc) supérieure à 50 m²			
44.	[_] Installations de stocka (cocher aussi la question No		arbures et autres liquides pouvant	polluer les eaux, soumises ou non so	oumises à aut	orisation	spéciale selon art. 32 OEaux
45	a) Ascenseur, monte-cha	arge:	[_] Electrique [_] Hydraulique	b) Rampe/plate-forme ajust	able: [_] Elect	trique [_] l	Hydraulique
	c) Contenance du réserv	oir d'huile :	litres	d) [_] Escalier / tapis roulan	t servant au t	ransport d	le personnes
46.	Raccordement TV/radio		[_] Antenne collective	_] Antenne extérieure [_] Ante	enne intérieur	9	
			[_] Parabole] Câble téléréseau			
PAR	ΓΙΕ ENERGIE						
	ion thermique (bâtiments on thermique	s, serres, loc	aux frigorifiques)		Comp M	étence ME	
48.	Qh (MJ/m².an) :		Informations comp	plémentaires :			
	Qhli (MJ/m².an):		Informations comp	plémentaires :			
453.	a) Qh est inférieur ou ég	al à Qhli			[_]		
	b) Demande de dérogati	ion Qh est su	périeur à Qhli			[_]	
	Dans tous les cas, join VD-72	dre le formu	ılaire EN-VD-2a ou EN-VD-2b et l	e calcul SIA 380/1. Pour les bâtime	ents neufs, jo	indre les	formulaires EN-VD-3 et EN
	Surface de référence én	ergétique					
	SRE:	313	Informations comp	plémentaires :			
465.	Installation de locaux friç	gorifiques et/o	ou de congélation		[_]		EN 6
468.	Serres artisanales ou ag	ricoles chauf	fées			[_]	EN 7
474.	Halles gonflables					[_]	EN 8
Instal	lations techniques du bâ	itiment					
449.			matisation ou de pompe à chaleur (excepté PACs des villas et des pise			[_]	75
450.	a) Pompe à chaleur utilis	sant le sous-s	sol comme source de chaleur (sono	des)		[_]	65A
	b) Pompe à chaleur utilis	sant les eaux	souterraines comme source de ch	aleur (pompage)		[_]	65B
	chaude sanitaire		r) à l'intérieur ou à l'extérieur, pour le c non dispensées d'autorisation de const			[X]	Annexe
	- Avec fonction de clima					[_]	EN-VD-5
	- Se trouvant à une altitu	ide supérieur	re à 1000m			[_]	Annexe
456.	Chauffage à bois ou au lourd	charbon d'un	e puissance supérieure à 70 kW, o	u chauffage à mazout moyen ou		[_]	
461.	Justificatif de la part min	imale d'énerç	gies renouvelables		[_]		EN-VD-72
462.	Installation de chauffage	e et/ou d'eau	chaude sanitaire		[_]		EN-VD-3
463.	Installation de ventilation	1				[_]	EN-VD-4
464.	Installation de réfrigérati	on / humidific	cation			[_]	EN-VD-5
466.	Installation de production	n d'électricité	par combustible			[_]	EN 9
475.	Résidences secondaires	3			[_]		EN-VD-3
Divers	S						
470.	Installation de chauffage	en plein air			[_]		EN-VD-10
471.	Patinoires (RLVLEne, ar	t 53) - Conce	ept énergétique à soumettre à la D0	GE-DIREN		[_]	
473.	Bâtiments tertiaires et de	u secteur put	olic de plus de 1000 m²				
	- justificatif selon SIA 38	0/4 de la con	sommation électrique pour l'éclaira	age	[_]		EN 12
	- justificatif selon SIA 38	0/4 de la con	sommation électrique pour la venti	lation et la climatisation		[_]	EN 13
476			tion électrique >0.5 GWh ou thermi			[_]	EN-VD-15
477.		à la loi sur l'	énergie ou à son règlement d'appli	cation		[_]	
	Prácisoz l'articlo						

L. OII	DATION DE L'OUVRAGE		Annexes
Enviro	nnement		
101.	Situation particulière [_] Dans un plan cantonal d'affectation		
	[_] Dans un plan cantonal de protection (sauf Lavaux)		
102.1	Parcelle(s) située(s) partiellement ou entièrement hors des zones à bâtir (zone agricole, viticole, alpestre, aire forestière, zone intermédiaire, zone de verdure, zone spéciale art. 50a LATC, zone agricole spécialisée art. 52a LATC, zone des hameaux, etc.)(répondre aussi à la question N° 12) (*)	[_] Oui	[X] Non
102.2	Travaux situés hors zone à bâtir (si constructions, installations (y compris de chantier), démolitions, changements d'affectation, conduites, fondations, mouvements de terre, accès, dépôts, etc. sont prévus, même partiellement, hors zone à bâtir) (*)	[_] Oui	[X] Non
102 3	Travaux ou changement d'affectation liés à une exploitation agricole	(_)	66 A
102.4	Travaux ou changement d'affectation non conformes à la destination de la zone "hors zone à bâtir" (sans lien à une exploitation agricole).	[_]	66 B
102 A	L'ouvrage est protégé par un plan d'affectation ou une décision particulière (DFIRE/MS)	[_]	
102 B.	L'ouvrage fait l'objet d'une demande de protection	[_]	
103.	Dans l'aire forestière	[_]	
104	A moins de 10 m de la lisière légale de la forêt	[_]	
105.	a) Le projet implique un défrichement de [m²] .	[_]	Annexe
	(cocher aussi la question No. 13A) (joindre la demande d'autorisation de défrichement avec justificatif)		
	b) Le projet implique l'abattage d'un arbre remarquable ou se trouve dans un périmètre de 15m de celui-ci. (voir aussi la question 13b)		(1)
106 A	Dans un secteur exposé à des dangers naturols (*) :	[X] Oui	[_] Non 43 - DN
	La carte des dangers naturels doit être consultée sur le guichet cartographique cantonal.		
	- Inondations par crues des cours d'eau (INO) - Laves torrentielles (LTO) - Glissement de terrain permanent (GPP) - Glissement de terrain spontané (GSS) - Inondations par remontée de lac (LAC) - Chutes de pierres et blocs (CPB) - Effondrement ou affaissement (EFF) - Avalanches (AVA) - Ruissellement (RUI)	[_] [_] [X]	
	IMPORTANT: En cas de réponse positive à la question ci-dessus, merci de vous rendre sur le site de l'ECA atin de remplir le formulaire 43 DN pour chaque danger naturel gravitaire affectant la parcelle concernée par le projet de construction. Deux exemplaires du formulaire dûment signé par toutes les parties sont à joindre au dossier de demande de permis de construire.		
	Les anciens formulaires 43 ne sont plus valides et ne doivent plus être utilisées.		
106 B.	Dans un site pollué (en cas de doute, interroger la commune ou la DGE-DIRNA GEODE pour les décharges ou la DGE-DIREV-ASS pour les sites industriels et les lieux d'accident) [_ Ancienne décharge [_ Site industriel pollué [_ Lieu d'accident]		
107.	Projet portant atteinte à une espèce ou à un milieu digne de protection (selon art. 22 de la loi sur la faune du 28 septembre 1989)	[_]	
108.	Projet situé dans un site porté à un inventaire ou classé faune, nature et paysage	[_]	
110.	Dans une région archéologique	[_]	
111	Construction protégée: A l'inventaire / Monument historique / Protection générale (sauf Lausanne) (Pour les ouvrages hors zone à bâlir, voir questions 12 et 102)	[_]	
Préser	vation et promotion du parc locatif		
Démol	tion, transformation, rénovation (travaux) et/ou changement d'affectation touchant un bâtiment avec	des log	rements loués existants
	slions 112.1 à 112.3 ne sont à activer que si l'immeuble axistant comprend au moins trois logements qui étaient loués e	_	
112 1	a) Démolition, transformation et travaux généraux de rénovation supérieurs aux 20 % de la valeur d'assurance incendie (ECA) de l'immeuble ou de la partie fouchée par les travaux.	[_]	53
	b) Changement d'affectation d'un logement existant qui était loué en dernier lieu, avec ou sans travaux Location via une plateforme de type Airbnb uniquement si cette location est prévue plus de 90 jours par année civile et que le logement était jusqu'alors loué de manière standard sur le marché locatif	[_]	53
112.2	Rénovation d'un logement « isolé » qui était loue en dernier lieu	[_]	53 B
112.3	Rénovation inferieure aux 20 % de la valeur d'assurance incendie (ECA) de l'immeuble ou de la partie de l'immeuble touchée (demande de dispense).	[_]	53 C
Recon	naissance de logement d'utilité publique		
112.4	Procédure de reconnaissance de logements d'utilité publique (LUP) au sens de la Loi sur la préservation et	la prom	otion du parc locatif (LPPPL)
	- Logements à loyers modères (LLM)	[_]	54
	- Logements adaptés avec accompagnement (LADA)	[_]	54
	- Logements étudiants (LE)	[_]	54
	- Logements a loyers abordables (LLA)	[_]	54

Bruit			
113.	Projet situé dans une zone où les valeurs limites d'immission sont dépassées selon l'art. 31 OPB (rapport acoustique nécessaire)		Annexe
114.	Construction d'une paroi ou d'une butte antibruit	[_]	
Prote	ction des eaux	A	nnexes
115.	Zones S de protection des eaux (autres secteurs, cocher la question Nº 36)		
116.	Projet situé à moins de 20 m de :		
	[_] la rive d'un lac		
Gesti	on des eaux météoriques (surface de collecte supérieure à 50 m²)		
117.	Déversement des eaux météoriques Directement au cours d'eau ou dans un plan d'eau [_] Au cours d'eau, plan d'eau ou au collecteur communal avec rétention (voir la question N° 210)		
118.	Infiltration des eaux météoriques dans le sol Infiltration directe (surface perméable: grille-gazon, gravier, pavés, [_] Ouvrage d'infiltration etc.)		
119.	Déversement dans un collecteur de l'Etat hors traversée de localité		
120.	Surface imperméabilisée supérieure à 2000 m² (construction, parking extérieur, accès)		
Eaux	usées		
121.	Evacuation sans passer par une STEP		
122.	Raccordement à un collecteur de l'Etat hors traversée de localité	[_]	
123.	Raccordement à la fosse à purin		52
Résea	ux routier et ferroviaire		
124.	Ouvrage emplétant sur la limite des constructions d'une route cantonale (hors traversée de localité)		62
125.	Accès sur une route cantonale ou aménagement en bordure de celle-ci		
126.	A moins de 50 m de l'axe d'une route nationale		
127.	A moins de 50 m d'une ligne ferroviaire ou jouxtant le domaine ferroviaire (l'accord de l'entreprise ferroviaire n'a pas été délivré ou la démarche est en cours selon art. 18m LCdF)		Annexe
128.	Projet de réaménagement routier de peu d'importance réalisé dans le gabarit existant		
M. IN	DUSTRIE, ARTISANAT, COMMERCE, SERVICES		
Local	ıx occupant des travailleurs		
150.	a) Entreprise industrielle au sens de l'art. 5 LTr	11	43, 51, 64
	b) Entreprise artisanale susceptible d'occuper dans un avenir prévisible au moins 6 personnes pour de la production en série		43, 51, 64
151.	Entreprise assimilée aux industrielles et artisanales (art.1 OLT4)		43, 51, 64
152.	Toute autre entreprise occupant du personnel et pouvant soumettre facultativement ses plans à la Direction générale de l'emploi et du marché du travail		51
Envir	onnement		
153.	Places de transbordement des marchandises et centres de distribution disposant d'une surface de stockage > 20 000 m² ou d'un volume de stockage > 120 000 m³ (EIE)		64
154.	Installations de production d'énergie (EIE) [_] Extraction de pétrole, gaz naturel ou charbon [_] Raffinerie de pétrole [_] Installation géothermique (plus de 5 MWth) [_] Installation thermique (plus de 100 MWth) [_] Usine à gaz, cokerie, liquéfaction du charbon		43, 64
Comm	nerces, services, bâtiments élevés, particularités architecturales		
155.	Surface et/ou bâtiments administratifs et/ou commerciaux	[_]	43
156.	Bâtiments de plus de 30m de hauteur totale		43

07.07.2025 Demande de permis de construire (P) - 243420					
157.	Grands magasins, centres commercial Surface consacrée à l'alimentation [m² Surface de vente effective (sans les ent [_] Inférieure à 2000 m² [_] De 2000 à 5000 m² [_] Supérieure à 5000 m² (EIE) [_] Un plan de quartier a été établi car	1:			43
170.	Bâtiment avec cour intérieure et/ou bâ	timent avec façade double peau	[_]		43
Métau	x et machines				
158	Métaux et machines [_] Aciéries (EIE)	étaux (EIE) non ferreux (EIE)		[_]	43, 64
Bois				Annexes	
159.	Bois et traitement du bois [_] Panneaux d'agglomérés (EIE) [_]	Plus de 50'000 t/an de cellulose (EIE)	[_]	43, 64	
Chimi	9				
160.	Produits chimiques, pétroliers, phytosa [_] Fabriques d'explosifs et de munitior [_] Transformation (> de 5000 m² ou 10°0			43, 64	
161	Produits pharmaceutiques et vétérinais médicaments, de sérums et de vaccins	res, pharmacies et drogueries, fabriques et commerce en gros de s	[_]	43, 64	
162.	Produits plastiques ou en caoutchouc		[_]	43, 64	
Alimei	ntation				
163.	Produits alimentaires		[_]	43	
164.	Produits agro-alimentaires		[_]	43, 64	
Autres	matériaux				
165.	Arts graphiques		[_]	43, 64	
166	Produits pour l'aménagement de la ma	ison et du logement	[_]	43, 64	
167	Produits, appareils, instruments mécar	niques et électroniques	[_]	43, 64	
168.	Textiles, habillement, cuir		[_]	43, 64	
169.	Matériaux de construction (ex. peinture		[_]	43, 64	
	[_] Cimenteries (EIE)	ius de 30 000 Van) (EIE)			
N. GE	NIE CIVIL, DECHETS, SURV. DES	OUVRAGES, STEP			
Terras	sements, dépôts d'excavation et déc	harges			
200	Terrassements, excavations ou rembla couvrant une superficie de plus de 500	ais impliquant un mouvement de matériaux de plus de 5000 m³ ou 00 m², mais inférieur à 50'000 m³	(_1		
207.	Le projet a des emprises (lemporaires conduites, de plus de 1'000 mètres line	et définitives) sur les sols de plus de 5'000 m² ou, pour les éaires ?	[_]	Concept de	gestion des sols
201	Dépôts d'excavation impliquant un app [_] De 50'000 à 500'000 m³ [_] De plus				
202.	Décharges contrôlées pour matériaux	inertes, résidus stabilisés, décharges bloactives (EIE)	[_]		
Install	ations de collecte, de tri, de condition	nnement, de recyclage, de valorisation, d'incinération ou de tra	itement des	déchets	
203	Déchetteries ou postes de collecte des	s déchets	[_]		
204	Installations de fraitement des déchets [_] Inférieur ou ágal à 1000 t/an [_] Car			43	
205.	Déchiqueteurs de voitures (EIE)		[_]	54	
206.	Construction ou modification de station dépuration	ns d'épuration collectives ou d'équipements de traitement des boues	5 _	51	
Survei	llance des ouvrages de retenue				
210	Ouvrages d'accumulation	Volume maximum d'accumulation > 100 m ³	[_]		
		Retenue au dessus du terrain naturel	[_]		

Volume d'eau permanent m³.

O. AG	RIGULTURE, ANIMAUX		Annexes
250.	Bâtiments d'exploitations agricoles sans animaux, hangars agricoles	[_]	43
251.	Bâtiments d'exploitations agricoles avec animaux	[_]	43, 52
252.	Exploitations intensives d'élevages ou d'engraissement [_] Plus de 125 UGB (hors étables d'alpage) (EIE)	[_]	43, 52
253.	Manèges, boxes à chevaux. (Si moins de 5 chevaux, QP 52 pas nécessaire)	[_]	43, 52
254.	Elevages et pensions d'animaux domestiques Type d'animaux :		
255	Carran Navida		
255.	Fosses à purin		52
256.	Fumières Silan à faurreag		52
257. 258.	Silos à fourrage Installations de biogaz.		43
259.	Abattoirs, centres d'équarrissage, de collecte, de stockage, d'incinération de déchets carnés, boucheries		43
200.	en gros		43, 64
	[_] Capacité jusqu'à 5000 t/an [_] Capacité supérieure à 5000 t/an (EIE)		
	[] Capacite superieure a 3000 van (EIE)		
D ED			
P. ED	UCATION, SANTE, SOCIAL		
Etablis	sements scolaires et sanitaires, centres d'accueil		
300	Bâtiments et établissements de l'enseignement obligatoire public		21, 43
301	Ecoles paramédicales		43, 64
302.	Etablissements sanitaires avec lits ou ambulatoires (par ex. hôpitaux, CTR)		43, 64
303.	Etablissements pour mineurs	[_]	43, 64
304.	Etablissements pour personnes handicapées ou en difficultés sociales (Etablissements socio-éducatifs - ESE)	[_]	43, 64
305.	Etablissements pour personnes àgées ou adultes en difficultés psycho-sociales (Etablissement médico-social - EMS, Etablissement psycho-social médicalisé - EPSM, Pension Psycho-Sociale - PPS, Home non médicalisé - HNM)	[_]	43, 64, 73
306.	Autres établissements d'accueil ou à caractère scolaire	[_]	43, 64
Labora	itoires et cabinets		
307.	Laboratoires d'analyses médicales ou de prothèses dentaires		43, 64
308	Cabinets et instituts de physiothérapie		43
309.	Cabinets et cliniques vétérinaires		43, 64
310.	Laboratoires d'analyses vétérinaires		43, 64
312.	Cabinets médicaux avec plus de 3 médecins		43
Cimeti	ères		
311.	Cimetières, caveaux funéraires, crématoires	[_]	43
Q. SP	ORT, LOISIRS, CAMPINGS, DORTOIRS		
Sport			
340.	Equipements sportifs (scolaire ou non scolaires)		
350.	Stades comprenant des tribunes fixes pour plus de 20'000 spectateurs (EIE)	[_]	
351.	Pistes pour véhicules motorisés destinées à des manifestations sportives (EIE)	[_]	
352.	Installations de sports d'hiver impliquant des modifications de terrain $> 5'000 \; \text{m}^2$ (EIE)	[_]	
353.	Canons à neige dont la surface destinée à être enneigée > 50'000 m² (EIE)	[_]	
354.	Terrains de golf de 9 trous et plus (EIE)	[_]	
355.	Stands de tir		
	[_] Stands de tir (cas général)		

356.	Piscine, jacuzzi, spa et tout autre bassin public ou à l'usage de plus d'une famille		32
	[_] eau non chauftée		32, EN-VD11
	[_] eau chauffée . bassin extérieur de moins de 200 m²		32, EN-VD11, Concept énergétique
	[_] eau chauffée : bassin extérieur de plus de 200 m²		
	[_] eau chauffée : bassin intérieur quelle que soit la surface		32, EN-VD11, Concept énergétique
357	Piscine, jacuzzi, spa et tout autre bassin à l'usage d'une seule famille [_] eau non chauffée		
	[_] eau chauffée bassin extérieur de moins de 200 m²		EN-VD11
	[_] eau chauffée , bassin extérieur de plus de 200 m²		EN-VD11, Concept énergétique
	[_] eau chauffée , bassin intérieur quelle que soit la surface		EN-VD11, Concept énergétique
Loisirs	s, campings, dortoirs		
358.	Bâtiments et locaux destinés à recevoir un grand nombre de personnes	[_]	43, 64
359	Hôtellerie, restauration : établissements soumis à licences de café-restaurant, de café-bar, tea-room, bar à café, discothèque, night-club, buvette, etc	(_]	11, 43, 64
359bis	Création, transformation, changement d'affectation d'un salon de prostitution	[_]	11B, 43
360.	Parcs d'attraction de plus de 75'000 m² ou pour plus de 4000 visiteurs par jour (EIE)	[_]	
361.	Téléphériques, téléskis et autres installations de transport à câbles Coordonnées géographiques - (joindre le préavis du Concordat des téléskis) départ : / arrivée : /	[_]	Annexe
362.	Ascenseurs inclinés, monorails servant au transport de personnes	[_]	
363.	Dortoirs de chantier, logements de personnel par l'employeur	[_]	43
364	Campings, caravanings résidentiels	[_]	43
365.	Places de jeux	[_]	
R. RIS	QUES, DANGERS PARTICULIERS		
Trafic	aérien / Véhicules à moteur		
400	Ouvrages supérieurs à 25 m (60 m en zone fortement peuplée) ou aux abords d'un aérodrome Lien pour l'enregistrement par le propriétaire et informations supplémentaires sur la site de l'OFAC / obstacles à la navigation aérienne	[_]	Annexe
401.	a) Aménagement, extension et modification de parking de plus de 50 places de parcs (y compris les places déjà existantes)	[_]	Annexe
401	b) Garages et bâtiments avec parking de plus de 40 places (intérieur, souterrain ou en toiture)	[_]	43
402.	Parcs de stationnement pour plus de 500 voitures (EIE) (terrain ou bâtiment)	[_]	64
403	Places de lavage pour véhicules	[_]	64
404	Garages professionnels	[_]	43, 64
405	Dépôts de véhicules à moteur avec ou sans plaques de contrôle		64
Incend	lie, explosion, pollution		
406	Matières solides, liquides et gazeuses présentant un danger (incendie, explosion, pollution,intoxication etc.) [_] Plus de 50'000 m³ charbon (EIE) [_] Plus de 50'00 m³ liquide ou 50'000 m³ gaz (EIE) [_] Débit massique gaz non épurés dépassant les limites OPair (EIE)		43, 64
408	Installations de stockage d'hydrocarbures et autres liquides pouvant polluer les eaux	[_]	63
409.	Traitements de surface (ex. galvanoplastie, métaux)	1_1	43, 64
410.	Entreprises de nettoyage	[_]	43, 64
411	Traitement, pré-traitement et rejet d'eaux usées non ménagères (eaux de refroidissement, de labrication, de lavage)	[_]	64
Rayon	nement		
412.	a) Equipements de téléphonie mobile (mât, antenne, cabine, etc.), stations émettrices pour la radiodiffusic et autres applications de radiocommunication, stations électriques de transformation (joindre le calcul des évaluations du rayonnement non ionisant)		Annexe
	Installation nouvelle Modification d'installation existante		CONTINUE
464	b) Installation d'antenne sur pylône électrique ou dans une installation haute tension (HT) (à cocher si l'antenne se trouve sur une infrastructure électrique HT). Fouligements (ixes de transmission (signaux images ou son) d'une puissance supérieure à 500 kW (EIE).		ESTI TD7
4 14	Equipements tixes de transmission (signaux, images ou son) quine duissance subeneure à sou ky (EIE)	1 1	

SIGNATURES

SIGNATURES DES PARTIES PRENANTES

Les soussignés déclarent avoir fourni les indications de ce formulaire et de ses annexes au plus près de leur conscience et répondent de leur exactitude.		
Lieux date. A Geneve le 28. 10, 2	085	
Propriétaires : A. Let Ma Batise Propriétaires : Prom. acquéreur(s)		Nyriam Ylldiz Auteur des plans : 6 SS
Propriétaire(s) : Prom. acquéreur(s)	Droit distinct - permanent	Auteur des plans : 6 SS
/ AGSS S.A		1
RUE ENGENE MARZIANO 37		/ GS8) SAA
Cul Idoa A co Discours		RUE ENGENE MARIZIANO 3
DIA THE PROPERTY OF ACTAS		CH - 142/2 I FR WEARING
Desithe des faquires 4(*) (publication FAO, é	moluments, frais de traitement du dossier par le canton)	Elst y - My douglys
Une fols la floture linvlyèr, une taxe de 30 Fr sera perçue Nom () JOST		1 VA-CYLY /1 X/5 /679.364
Raison loci/ile	Prénom : VINCENT Tél : 0784049313	N P
Adresse, N° (*) Rue du Centre 63	E-mail: vincent jost@gmail.com	
N° postal (*)	Localité (*): ST-SULPICE VD	
	dee e a	
Lieu, date et signature (*): A Genève le 28	J. S. COME EN COME S. A	
Lieu, date et signature (*): 1\ \ \C21\C32\C32\C32\C32\C32\C32\C32\C32\C32\C32	S. LO. LOSES E EURIEME MARZINAMO 37	
	CH - 1227 VLES/VIEAGYAS	
Le destinataire des factures ne peut être que le propriétaire, pa	romettant-acquered, bane date of the TB 1:3:04 des pla	ans. Par sa signature, il s'engage à

payer les frais de publications et les émoluments qui sont dus quelle que soit l'issue de la mise à l'enquête et de la délivrance du permis de construire

EXAMEN DU DOSSIER PAR L'AUTORITE COMMUNALE

Ouverture d'une enquête publique de 30 jours Publication de l'avis d'enquête dans la FAO

par la commune. Tous les signataires sont solidaires pour le règlement des factures.

L'enquête publique de 30 jours est ouverte du 1 9 NOV. 2025 au 1 8 DEC. 2025

Conformément à l'art 111 LATC, octroi d'une dispense d'enquête publique le

Tél (') 021 634 · 33 · 60 Fax: Responsable du dossier (*)

Le collaborateur soussigné déclare avoir contrôlé tous les éléments de ce formulaire ainsi que ses annexes et atteste que ce dossier est complet et

conforme aux exigences légales et réglementaires

PUBLICATION DE L'AVIS D'ENQUETE ET DELAIS DE RÉCEPTION DES DOSSIERS

- · Vérifier qu'une FAO est prévue à la date souhaitée (attention aux numéros doubles dus aux jours fériés et aux délais spéciaux)
- La publication dans le journal local et l'affichage au pilier public sont effectués par la commune
- Pour la FAO du mardi · la CAMAC doit avoir reçu le dossier informatique par le biais de la commune au plus tard le jeudi précédent à 16h00
- · Pour la FAO du vendredi : la CAMAC doit avoir reçu le dossier informatique par le biais de la commune au plus tard le mardi précédent à 16h00

Résultat de l'enquête publique

Le délai d'enquête expiré, les oppositions et/ou les observations éventuelles sont immédiatement communiquées à la CAMAC pour transmission aux départements intéressés (art. 113 LATC).

Nous sommes à votre service, n'hésitez pas à prendre contact!

DITS CAMAC

Sceau et signatures

Avenue de l'Université 5, 1014 Lausanne, tél 021/316 70 21 email info.camac@vd.ch

Listes de tous les acteurs de l'avis d'enquête

Propriétaires (propriétaires n° 1 à 5)

Nom, Prénom VINCENT JOST RAISON SOCIALE

Adresse: Rue du Centre 69

 Tél :
 0784049313
 E-mail :
 vincent.jost@gmail com

NPA: 1025 LOCALITE SAINT SULPICE

Nom, Prénom CÉCILE BATISSE RAISON SOCIALE

Adresse : Rue du Centre 69

Tél : E-mail :

NPA: 1025 LOCALITE SAINT SULPICE

Auteur des plans (personne physique selon art. 72 RATC)

Nom, Prénom MYRIAM YILDIZ RAISON SOCIALE GROUPE SOLAIRE SUISSE SA

Adresse: Rue Eugène Marziano 37

Tél: 0227515050 E-mail: admin@groupe-solaire.ch

NPA: 1227 LOCALITE LES ACACIAS